

BOUCICAUT



UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER S'OUVRE À PARIS



DOSSIER DE PRESSE

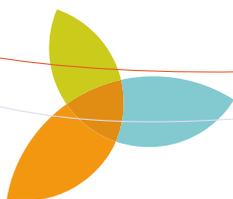
janvier 2016

Contact presse :

Alice Fantoni - Tél. 01 44 88 84 18 - 06 13 31 46 96

Email : a.fantoni@sempariseine.fr

www.boucicaut.fr



—SemPari Seine—



MAIRIE DE PARIS 

BOUCICAUT

Un nouvel éco-quartier s'ouvre à Paris, au cœur du 15^{ème} arrondissement

SOMMAIRE

Boucicaut en quelques chiffres	Page 3
Boucicaut: 120 ans d'histoire(s)	Page 4
Un programme ambitieux	Page 7
Boucicaut, un projet cohérent.....	Page 8
Boucicaut, un EcoQuartier innovant	Page 9
Boucicaut, la biodiversité à l'honneur	Page 10
2003-2016 Un nouveau quartier	Page 12
Les chiffres clés de la ZAC Boucicaut	Page 13
Les logements sur la ZAC	Page 14
• Lot C	Page 15
• Lot D	Page 16
• Lot E	Page 17
• Lot F	Page 18
• Lot G	Page 19
• Lot H	Page 20
• Les espaces publics	Page 21
Le dialogue au cœur de l'opération	Page 22
À propos de la SemPariSeine	Page 23



BOUCICAUT EN QUELQUES CHIFFRES

29 648 m²
à aménager
soit 3 hectares

1 300
habitants

UN PROGRAMME
MIXTE
DE

510
LOGEMENTS

logements
sociaux

57 %

66 595
heures d'insertion sociale
réalisées depuis février 2011
(en septembre 2015)

5 616 m²
d'espaces verts
publics créés
soit 4,32m² par habitant

8000 m²
surface totale
d'activités
économiques

27 % DE LOGEMENTS PRIVÉS

57 % DE LOGEMENTS SOCIAUX DONT 200 LOGEMENTS FAMILIAUX

16% DE LOGEMENT INTERMÉDIAIRES/LOYERS MAÎTRISÉS

BOUCAUT: 120 ANS D'HISTOIRE(S)



Situé à l'ouest du 15^{ème} arrondissement, le site de l'ancien hôpital Boucicaut occupe une emprise d'environ 3 hectares à près de 700 mètres à vol d'oiseau de la Seine.

Inauguré à la fin du 19^{ème} siècle, l'hôpital Boucicaut était l'oeuvre des architectes Legros, père et fils. Il portait le nom de sa fondatrice, Marguerite Boucicaut, veuve d'Aristide Boucicaut, propriétaire-promoteur des grands magasins du Bon Marché, qui légua une partie de sa fortune à l'Assistance Publique pour la construction de cet « hôpital moderne ».

L'hôpital Boucicaut est construit comme un ensemble de petits pavillons séparés les uns des autres par des jardins. Ce parti architectural évitait les contagions infectieuses, répondant de la sorte aux nouveaux concepts médicaux et hygiénistes de Pasteur.

La transformation de l'hôpital

À partir des années 1920, l'hôpital se transforme pour répondre aux progrès de la médecine. D'abord menées dans le respect du caractère des bâtiments d'origine, ces transformations vont, dès les années 50 et 60, altérer l'image du site : constructions hétéroclites, recul des espaces verts au profit des bâtiments, aménagement de parkings.

À l'origine ouvert sur les rues voisines – rue de la Convention, rue de Lourmel, rue des Cévennes et rue Lacordaire – le site se ferme progressivement et se coupe du reste du quartier.

Un siècle après leur ouverture, les services de l'hôpital Boucicaut ont intégré les bâtiments du nouvel hôpital européen Georges-Pompidou. L'hôpital a fermé officiellement ses portes à la fin de l'année 2000, libérant un terrain d'une emprise disponible de près de 3 hectares (29.648m²), constituant un enjeu majeur de développement et de renouvellement urbain pour le 15^{ème} arrondissement de Paris.



Hôpital Boucicaut
Cour d'honneur et buste de Mme Boucicaut



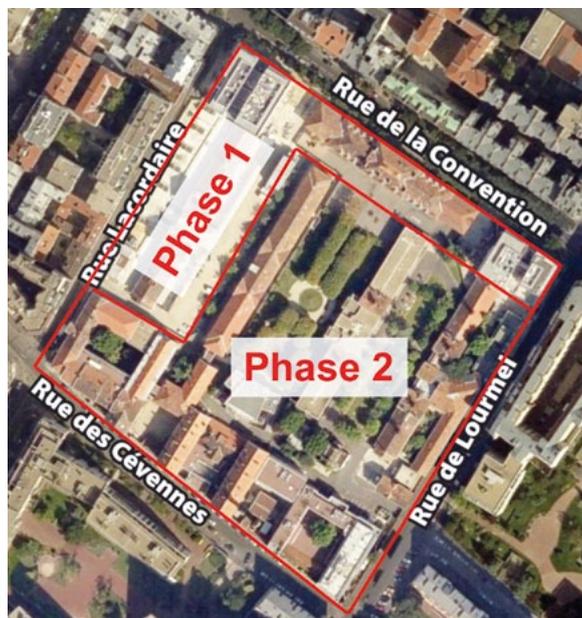
Hôpital Boucicaut
Salle Saint Jacques

Un nouveau souffle pour Boucicaut

Après la cessation de l'activité hospitalière, la reconversion du site a été scindée en deux secteurs distincts, correspondant à deux phases d'aménagement (phases 1 et 2), deux hectares accueillant jusqu'en 2010 les laboratoires de recherche de Jussieu.

Les objectifs d'aménagement choisis ont consisté à désenclaver le site pour l'ouvrir aux riverains, tout en préservant sa mémoire, ainsi que son patrimoine architectural et paysager.

Le quartier Boucicaut se réapproprie ainsi la vocation philanthropique originelle du lieu avec une programmation comportant de nombreux équipements et structures à vocation sociale : logements sociaux, appartements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes, résidence sociale pour travailleurs migrants, foyers et centres d'accueil de jour pour personnes handicapées.



Développement durable, biodiversité, mixité sociale et générationnelle sont également les objectifs de ce projet.

1ère phase d'aménagement

En septembre 2003, la Ville de Paris a adopté un schéma d'aménagement d'ensemble du site et une première phase d'aménagement a été lancée avec la signature d'une convention publique d'aménagement conclue entre la Ville de Paris et la SemPariSeine, sur la période 2003-2009. Cette première phase a permis la réalisation du programme suivant :

-  5 500 m² environ de logements sociaux ;
-  650 m² environ d'activités commerciales ;
-  une crèche municipale de 60 berceaux dans un bâtiment réhabilité, le pavillon Lenègre ;
-  un équipement privé destiné à l'accueil de personnes handicapées implanté principalement dans le pavillon Lenègre ;
-  un parking souterrain de 54 places ;
-  des espaces verts et une nouvelle voie piétonne, l'allée Isadora Duncan.



2nde phase d'aménagement



En 2007, une zone d'aménagement concerté (ZAC) a été créée pour mener à bien la 2^{nde} phase de cette opération et la SemPariSeine a été désignée aménageur en mai 2009.

Le quartier Boucicaut a été pensé comme un îlot piétonnier, confortable pour les riverains. Au coeur du 15^{ème} arrondissement, il fait la part belle aux circulations douces et a été conçu pour favoriser la biodiversité dans la ville.

Le programme à réaliser propose une grande diversité des logements : logements sociaux, logements à loyer maîtrisé, logements en accession à la propriété ainsi qu'une résidence sociale pour travailleurs migrants. Une pépinière d'entreprises et des commerces occupent l'un des anciens pavillons de l'hôpital, réhabilité. Un espace culturel et un foyer pour adultes handicapés trouvent place en rez de chaussé de différents bâtiments.



Perspective du projet au coeur du 15^{ème} arrondissement

Au coeur de cet îlot piétonnier, un square de 3500m² sera ouvert à tous. Les allées de marronniers, centenaires, bordent les bâtiments et donnent au quartier une atmosphère intemporelle.

Démarrées en 2012, les dernières constructions s'achèveront bientôt. Seuls deux lots restent encore à livrer, en 2016. La fin de l'opération est prévue au 2nd semestre 2016.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX A VENIR

1 ^{ER} SEMESTRE 2016	: LIVRAISON DU LOT G
1 ^{ER} SEMESTRE 2016	: LIVRAISON DU LOT D
2 ^{ÈME} SEMESTRE 2016	: FIN DE L'OPÉRATION



UN PROGRAMME AMBITIEUX

Lancées par la Ville de Paris, un an après la cessation de l'activité hospitalière du site, en 2001, les études préalables à la reconversion du site, réalisées par la SemPariSeine (alors SEMEA 15), ont permis, au-delà des objectifs d'aménagement, de définir un projet qui respecte l'esprit du site et offre un nouvel espace de vie aux habitants. Les premiers travaux d'aménagement ont débuté en 2003. Ils s'achèveront en 2016.

Les aménagements déjà réalisés

- 1** Une école polyvalente de 11 classes dans l'ancien pavillon d'accueil de l'hôpital, ouverte en 2003.
- 2** Deux immeubles, livrés en 2009, accueillant :
 - 36 logements sociaux,
 - une maison relais pour femmes en difficulté de 18 logements,
 - un centre d'accueil de jour pour adultes déficients intellectuels,
 - une structure pour personnes âgées dépendantes de 22 appartements,
 - 650 m² de commerces.
- 3** Dans l'ancien Pavillon Lenègre :
 - une crèche municipale de 60 berceaux,
 - un Institut Médico Éducatif (IME) accueillant des enfants et adolescents atteints de troubles neuropsychiatriques.
- 4** Des espaces publics :
 - les placettes Lacordaire et Lourmel,
 - l'allée Lacordaire,
 - le jardin rue Lacordaire et le parvis du Pavillon Lenègre.
- C** Des logements sociaux comprenant une résidence sociale pour travailleurs migrants et un équipement à vocation culturelle,
- E** Des logements sociaux et un foyer pour personnes handicapées adultes
- F** Une pépinière d'entreprises et des commerces
- H** Des logements privés en accession,



Les aménagements à venir

Fin de l'opération: 2ème semestre 2016

- D** Des logements à loyer maîtrisé, des logements sociaux et un foyer pour personnes handicapées
- G** Des logements privés locatifs,
- I** Un jardin public.



BOUCICAUT, UN PROJET COHÉRENT

La conception de l'EcoQuartier Boucicaut comme un ensemble cohérent et homogène s'est faite grâce à une réflexion en amont sur les règles à imposer aux constructeurs des bâtiments.

La coordination architecturale du projet, réalisée par l'agence Paul Chemetov, a permis de mettre en place des fiches de lot, feuilles de route pour chaque bâtiment construit. Ces fiches de lot, imposées aux promoteurs et bailleurs sociaux se sont inscrites dans un cahier des charges global, annexé à l'acte de cession des terrains.

Les fiches de lot prévoyaient des critères tels que la hauteur à respecter. Elles prévoyaient également les volumes, l'implantation du bâti par rapport aux voies publiques, ou encore la localisation des entrées pour chaque bâtiment, afin que les bâtiments créent un ensemble harmonieux de même taille. L'aspect extérieur ou le traitement des façades étaient également prévus.

Des restrictions étaient par ailleurs apportées. L'utilisation d'enduit ou de PVC était par exemple proscrite, alors que l'utilisation de matériaux tels que la terre cuite, le bois, le béton, le verre ou le métal en toiture ou sur les terrasses était, elle, encouragée.

Ces fiches ont permis de garantir la cohérence de chacun des projets de construction, dans le respect du projet global.



BOUCICAUT, UN ECOQUARTIER INNOVANT

Outre la mixité du programme, un fort parti pris environnemental guide l'ensemble de l'opération d'aménagement.

Investi d'un objectif de consommation moindre, des dispositifs innovants visant à maîtriser les consommations énergétiques ont été mis en œuvre. Une conception bioclimatique des bâtiments a, par exemple, conduit à orienter les logements en fonction de l'ensoleillement. Une performance renforcée de l'isolation ainsi que des protections solaires extérieures en façade contribuent au confort intérieur des logements.

Le quartier est raccordé au réseau de chauffage urbain (CPCU) qui produit de la chaleur grâce, notamment, à l'incinération de déchets ménagers. De plus, près de la moitié de l'eau chaude nécessaire aux logements est issue de panneaux solaires thermiques situés en toiture des bâtiments.

Dans les logements, des dispositifs tels que des mousseurs, des réducteurs de débit et des mitigeurs thermostatiques sont systématiquement installés, afin de limiter les consommations d'eau potable. Tous les bâtiments de logement sont certifiés H&E profil A option Performance.



Afin de limiter les rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement public autour du site, une gestion alternative de l'eau de pluie a été mise en place afin de favoriser son infiltration et sa réutilisation : végétalisation des toitures, noues et tranchées drainantes sur les espaces publics, réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et le fonctionnement des sanitaires (pour les locaux d'activités).

Les matériaux utilisés respectent des critères de qualité sanitaires et environnementales. 30% des revêtements de sols sont en matériaux renouvelables, un volume minimal de bois a été imposé dans les construction et les matériaux utilisés pour l'isolation sont d'origine végétale ou animale.

Un chantier propre et solidaire

Pendant les travaux sur le site de Boucicaut, la SemPariSeine impose des contraintes rigoureuses aux entreprises afin de réduire au maximum les nuisances générées par le chantier (réduction des nuisances sonores, tri rigoureux des déchets, préservation du cadre de vie) afin d'inscrire ce dernier dans une démarche « Chantier Propre ».

La SemPariSeine a souhaité également mettre en œuvre une « clause d'insertion sociale » afin de favoriser, sur les chantiers, l'emploi des personnes en situation précaire ou éloignées de l'activité économique. Un quota d'heures est donc réservé à ces personnes sur chaque chantier.

66 595 : c'est le nombre d'heures d'insertion réalisées depuis février 2011 (bilan au 30 septembre 2015), à des postes de manœuvre, d'aide coffreur, d'ouvrier polyvalent ou encore de conducteur d'engin. L'objectif à atteindre d'ici la fin du projet est de 73 869 heures.

Cette action est réalisée avec l'aide de FACE Paris (Fondation agir contre l'exclusion).

BOUCICAUT, LA BIODIVERSITÉ A L'HONNEUR

Pionnier sur le sujet de la biodiversité le projet Boucicaut a été désigné par la Ville de Paris « opération pilote en matière de biodiversité » en 2011. Il constitue ainsi un maillon de la « trame verte » qui s'étend jusqu'aux bords de Seine et doit permettre aux espèces, animales et végétales, de mieux circuler et d'y trouver un habitat.

Cette volonté se traduit concrètement par des dispositifs d'accueil en faveur de la faune et la flore.

Le choix des essences végétales plantées est représentatif de l'écosystème en Ile-de-France, avec au moins 60 % d'espèces locales. 80% des essences sont d'origine métropolitaine.

Pour les 40 % restant, une moitié sera constituée d'espèces métropolitaines, l'autre moitié pouvant être des espèces exotiques. Les espèces envahissantes ont été écartées de cette palette végétale, assurant ainsi une répartition des floraisons tout au long de l'année.

Une vingtaine d'arbres datant de l'ancien hôpital ont pu être conservés, auquel s'ajouteront au minimum 55 nouveaux arbres.



Cette flore nouvelle sera source de nourriture pour différentes espèces d'oiseaux, d'insectes butineurs ou de petits mammifères car elle crée des conditions propices à leur maintien sur le site.

Par ailleurs, différents dispositifs répartis à l'échelle du quartier viennent favoriser le développement de la faune sauvage : des nichoirs à oiseaux sont installés dans les arbres, sur des poteaux et dans les clôtures végétalisées.

Les murets de clôture sont équipés de passages à microfaune. Des briques creuses, installées sur les façades servent de nichoirs aux insectes pollinisateurs.

Une ruche est installée sur le toit du de la pépinière d'entreprises. Ses 30 à 60 000 occupantes peuvent ainsi polliniser les plantes du quartier et jusqu'à plusieurs kilomètres alentours.

Les oiseaux et les pollinisateurs ne sont pas les seules espèces accueillies au sein du nouvel EcoQuartier. Ainsi, plusieurs nichoirs à chauves-souris sont disposés sur les façades des nouveaux immeubles. Ils sont dimensionnés pour accueillir une espèce naturellement présente à Paris : la pipistrelle.



FABIEN VERFAILLIE

Ingénieur au sein de 2EI, Assistant à maîtrise d'ouvrage Biodiversité.



Quel a été votre rôle dans le projet ?

2EI a réalisé une mission pour « l'intégration de la biodiversité » auprès de la SemPariSeine, en complément d'une mission beaucoup plus globale d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Développement Durable » que nous réalisons en partenariat avec Le Sommer Environnement. Notre rôle consiste à développer des solutions concrètes pour favoriser la biodiversité dans les aménagements et les constructions de la ZAC

Boucicaut. La prestation concerne les lots bâtis, les espaces publics et le jardin central. Nous apportons nos conseils sur l'aménagement des espaces végétalisés, le choix des espèces, les aménagements pour la faune ou encore la mise en place de nichoirs et de ruches d'abeilles domestiques.

Quels sont les grands partis pris de l'éco-quartier en terme de biodiversité (faune et flore) ?

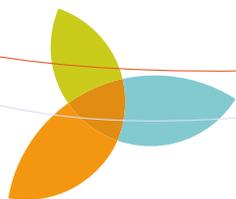
En milieu urbain, une faune et une flore « ordinaires » colonisent le moindre espace vacant avec autant de discrétion que d'efficacité. Les parcs et jardins en milieu densément urbanisé, pourvu qu'ils soient bien aménagés et entretenus dans le respect de la biodiversité, sont occupés comme une oasis au milieu d'un désert. Dans sa conception, le projet Boucicaut met en œuvre toute une panoplie de solutions, afin d'offrir à la faune locale la possibilité de s'épanouir : des nichoirs à chauves-souris et à oiseaux (dont certains nichoirs ont déjà pris place dans les arbres existants), des passages à microfaune et des ruches (2 ont été installées sur le toit du bâtiment de la pépinière d'entreprises).

La présence d'espèces végétales et animales ne va-t-elle pas gêner les futurs habitants ?

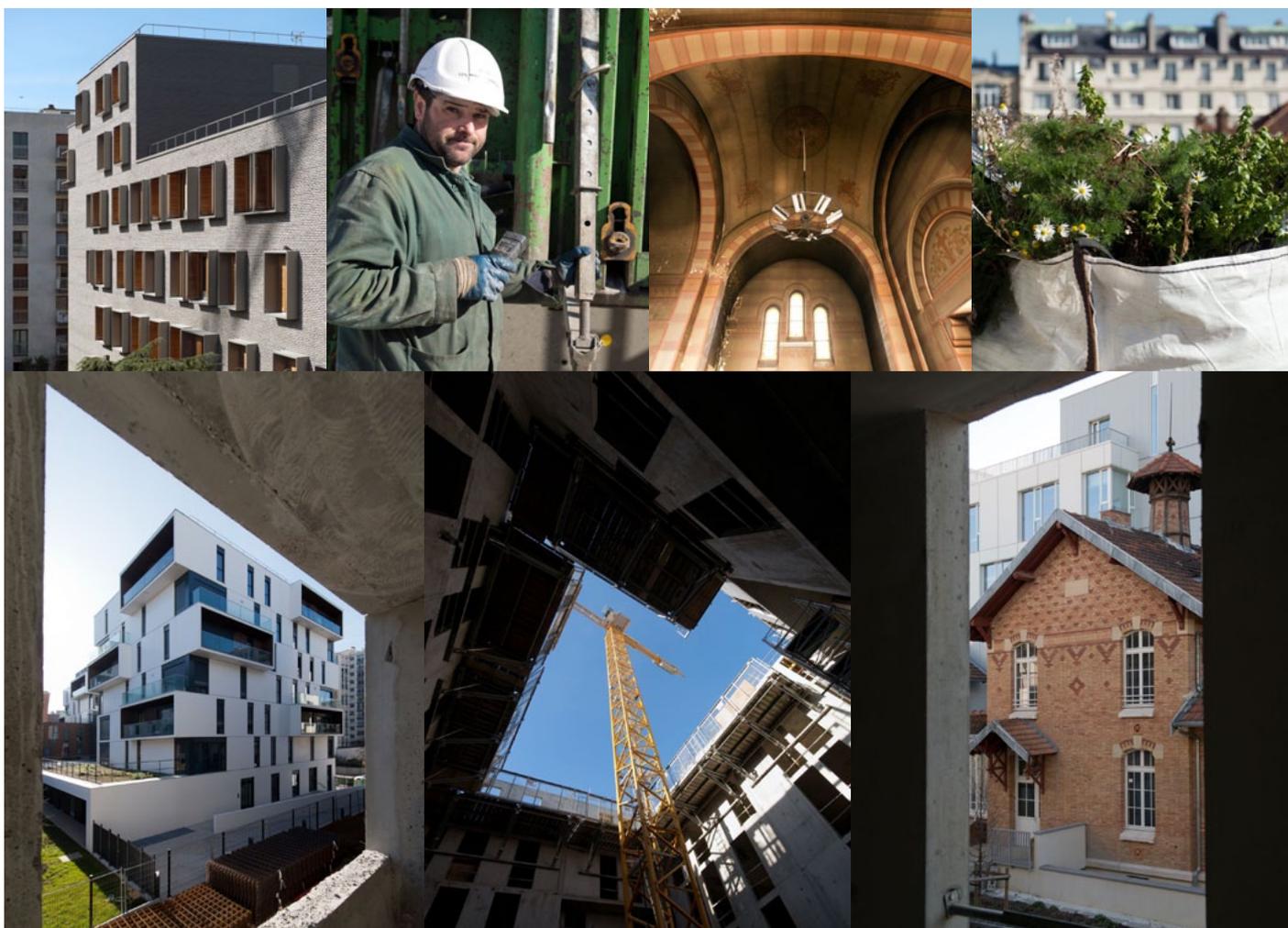
La faune et la flore n'apporteront aucune gêne aux habitants et les plus indifférents à la question ne se rendront même pas compte de cette présence. Les aménagements seront discrets. La biodiversité rend aux habitants un certain nombre de « services » qu'ils ignorent ! Les oiseaux et les chauves-souris insectivores régulent la quantité de moustiques et moucherons. Par exemple, chaque nuit, une chauve-souris engloutit environ 1 500 moustiques. La densité et la diversité en pollinisateurs (abeille, papillon) offrent une collecte efficace d'une grande partie du pollen qui donc ne circule pas dans l'air, permettant ainsi une réduction des allergies.

Les habitants devront-ils s'occuper de la faune et de la flore présentes ?

Des actions seront envisagées pour favoriser l'implication des futurs habitants, par l'intermédiaire de leur gestionnaire ou leur syndic. Ceux-ci pourront être sollicités pour assurer une surveillance et une gestion de certains aménagements, mais l'une des opportunités les plus évidentes est l'accompagnement des écoles de quartier. La sensibilisation à la biodiversité est de plus en plus présente dans les enseignements et Boucicaut pourrait être, pourquoi pas, un espace de découverte et de « travaux pratiques » !



2003-2016
UN NOUVEAU QUARTIER
A PARIS, AU COEUR DU 15^{ÈME}



LES CHIFFRES CLÉS DE LA ZAC BOUCICAUT

LE PROJET

- Superficie de la ZAC : 3 hectares
- Programme construction phase 1 : 14 500 m² SHON
- Programme construction phase 2 : 38 000 m² SHON
- Programme global des constructions : 53 000 m² SHON
- Surface totale des équipements (phase 1 + 2) : 6 900 m²
- Surface totale d'activités économiques (phase 1 + 2) : 8 000 m²
- Surface totale de logement (phase 1 + 2) : 38 300 m² soit 510 logements
- Nombre de logements sociaux (phase 1 + 2) : 290 (soit environ 57 %)
- Square central ouvert au public : environ 3 500 m²

*SHON : Surface hors œuvre nette

PROGRAMMATION PHASE 1

- Une école de 11 classes
- Une crèche municipale de 60 berceaux
- Un IME
- Des commerces (650m²)
- 36 logements sociaux
- Une maison relais pour femmes en difficulté (15 logements)
- Un centre d'accueil de jour pour adultes déficients intellectuels
- Une structure pour séniors dépendants (22 places)

PROGRAMMATION PHASE 2

- Logements sociaux : 167
- Logements à loyer maîtrisés : 75
- Logements en accession : 60
- Logement privés locatifs : 65
- Une résidence sociale pour travailleurs migrants : 49 studios
- 2 foyers pour adultes handicapés : 20 chambres au total
- Un équipement culturel : 800m²
- Commerces : environ 850 m² SHON
- Hôtel et pépinière d'entreprises : environ 6 300m² SHON



LES LOGEMENTS DE LA ZAC

Lot	Bailleurs Promoteurs	Type	Nombre	Gestionnaire	Livraison
A-B	Elogie	Logement familial	36	Elogie	Livré 2009
		Maison-relais femmes en difficulté	15	Elogie	Livré 2009
		PUV Personnes âgées dépendantes	22	Elogie	Livré 2009
C	RIVP	Logement familial	57	RIVP	Septembre 2013
		Résidence sociale travailleurs migrants	49	Le Richemont	Septembre 2013
D	Elogie	Logement familial (dont 3 ULS)	25	Elogie	1 ^{er} semestre 2016
		Foyer pour personnes handicapées	8	Elogie	1 ^{er} semestre 2016
	Nexity - CARAC	Logement familial	75	CARAC	1 ^{er} semestre 2016
E	RIVP	Logement familial (dont 5 ULS)	86	RIVP	octobre 2014
		Foyer pour personnes handicapées	12	Association Turbulences (autisme)	octobre 2014
F	RIVP	Une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises	-	RIVP	décembre 2013
G	PERL	Logement familial	65	SNI	1 ^{er} semestre 2016
H	Crédit Agricole Pitch Promotion	Logement familial	60	Copropriété	Septembre 2015
Total logements (phases 1 et 2) 510					

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS - PHASE 2

LE LOT C

- Des logements sociaux
(environ 4 400 m² SHON soit 57 logements)
- Un équipement culturel: L'agence du Court Métrage
(environ 800 m² SHON)
- Un foyer de travailleurs migrants
(environ 1300 m² SHON soit 49 studios)



Maîtrise d'ouvrage :
RIVP

Maîtrise d'œuvre :
Michel Guthmann Architecte et Urbanisme

LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
février 2012
- Livraison du bâtiment :
septembre 2013



Crédits photos: Michel Denancé



LE LOT D

- Des logements à loyer maîtrisé (17,70 € / m²)
(6 000 m² SHON soit 77 logements - CARAC)
- Des logements sociaux
(1 900 m² SHON soit 24 logements - Elogie)
- Un foyer pour personnes handicapées adultes
(400 m² SHON soit 8 logements)

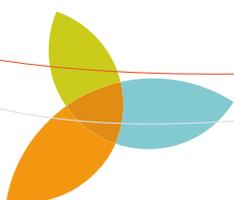


Maîtrise d'ouvrage :
Nexity

Maîtrise d'œuvre :
Petitdidier Prioux Architectes

LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
Aout 2014
- Livraison du bâtiment :
1^{er} semestre 2016





LE LOT E

- Des logements sociaux
(environ 6 900 m² SHON soit
86 logements)
- Un foyer pour adultes handicapés
(environ 700 m² SHON soit
12 chambres)



Maîtrise d'ouvrage :
RIVP

Maîtrise d'œuvre :
Ameller & Dubois Associés

LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
octobre 2012
- Livraison du bâtiment :
octobre 2014





LE LOT F

- Une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises (environ 6 300 m² SHON)
- Des commerces en rez-de-chaussée (environ 850 m² SHON)

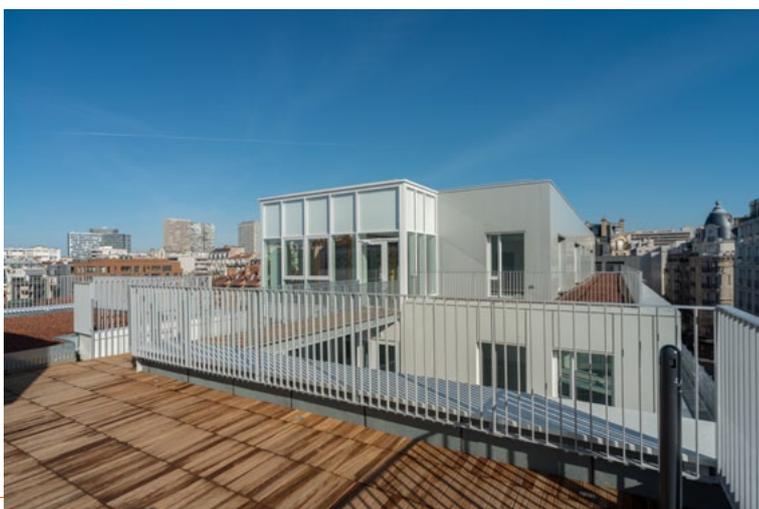


Maîtrise d'ouvrage :
RIVP

Maîtrise d'œuvre :
AUA Paul Chemetov

LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
Avril 2012
- Livraison du bâtiment :
décembre 2013



Crédits photos: C. Demonfaucon





LE LOT G

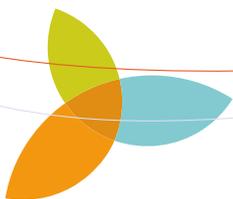
- Des logements privés locatifs à loyer plafonné (22 € / m²) - PERL (environ 4 500 m² SHON soit 65 logements)



*Maîtrise d'ouvrage :
Nexity
Maîtrise d'œuvre :
Daufresne Le Garrec et Associés*

LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
Aout 2014
- Livraison des bâtiments :
1er semestre 2016





LE LOT H

- Des logements privés en accession
(environ 4 500 m² SHON soit 60 logements)



LE CALENDRIER

- Démarrage des travaux :
Juin 2013
- Livraison des bâtiments :
Septembre 2015

Maîtrise d'ouvrage :
Crédit Agricole Immobilier Entreprise
Pitch Promotion

Maîtrise d'œuvre :
Vincent Brossy et Associés



LES ESPACES PUBLICS

- Un square central ouvert au public (3 440 m²) aménagé de manière provisoire autour de la marquise de marronniers afin de l'ouvrir rapidement aux premiers habitants.
- Une allée piétonne transversale
- 2 allées piétonnes dans le prolongement des placettes



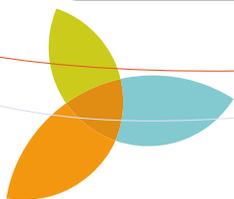
*Maîtrise d'ouvrage des espaces publics :
SemPariSeine*

*Maîtrise d'œuvre :
ESE & SLG Paysage*



LE CALENDRIER

- Réalisation des réseaux d'assainissement et travaux préparatoires des voiries de chantier : achevés en 2012
- Démarrage des travaux d'aménagements qualitatifs : 2015
- Ouverture du square : printemps 2016
- Livraison des espaces publics : mi-2016



LE DIALOGUE AU CŒUR DE L'OPÉRATION

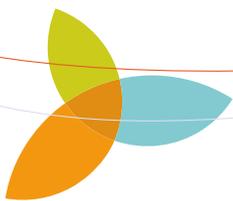
Dès l'origine du projet, la Ville de Paris a souhaité associer l'ensemble des habitants à l'aménagement du nouveau quartier Boucicaut.

Des réunions publiques, des journées Portes Ouvertes et des expositions publiques ont rythmé les temps forts du projet.

Une lettre d'information est publiée chaque trimestre et distribuée à 12 000 riverains. Elle permet d'informer de l'avancement du projet. Des actus chantier sont également régulièrement diffusés en cas de contraintes de chantier ayant des répercussions fortes sur la vie du quartier.

La SemPariSeine s'est engagée auprès de la Ville de Paris à poursuivre cette démarche tout au long de la mise en œuvre concrète du projet.

Le site internet de l'opération est mis à jour régulièrement et la SemPariSeine est disponible pour toute demande d'information ou visite de chantier.



À PROPOS DE LA SEMPARISEINE

La SemPariSeine exerce un triple métier d'aménageur, de constructeur et de gestionnaire d'ouvrages. Elle est présidée par Jacques Baudrier, Conseiller de Paris et délégué à l'Architecture et aux Grands Projets du Renouvellement Urbain.

Rigueur, expertise, esprit d'équipe traduisent son engagement à prendre en charge l'intégralité de ses missions avec un haut niveau d'exigence et dans un souci permanent d'écoute des collectivités, des habitants et des partenaires.

Elle aménage les secteurs Beaujon (Paris 8^{ème}), Lourmel-Église (15^{ème}) et est chargée du réaménagement du site parisien des Halles (1^{er}). La SemPariSeine est présente dans l'agglomération parisienne en réalisant notamment la ZAC de la Porte de Gentilly (94).

Constructeur en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) ou Maître d'ouvrage dans le cadre de mandats publics, la société réalise des projets de taille et de nature variées. Sur le site de l'ancien Hôpital Boucicaut, elle a livré en 2009 deux immeubles de logements et les équipements du Pavillon Lenègre. Elle a également réalisé les immeubles (logements sociaux et EHPAD) de l'opération Lourmel-Église.

Dans son rôle d'exploitant, la SemPariSeine assure la gestion et l'entretien de deux ouvrages complexes : le Forum des Halles (1^{er}), pour les installations et les équipements qui lui sont confiés et l'ouvrage dalle du Front de Seine (15^{ème}). Propriétaire de ce dernier ouvrage, elle conduit un ambitieux programme de rénovation pour donner à ce quartier une nouvelle dynamique urbaine.

Afin de relever les défis de l'aménagement durable, la SemPariSeine s'attache particulièrement, dans la conduite de ses opérations à développer et mettre en œuvre les outils et les impératifs qui garantissent la qualité environnementale. La SemPariSeine est signataire de la charte de la mairie de Paris relative aux engagements des Sociétés d'Économie Mixte de la Ville en faveur du développement durable.



Contact presse :

Alice Fantoni - Tél. 01 44 88 84 18 - 06 13 31 46 96

Email : a.fantoni@sempariseine.fr

www.boucicaut.fr